

Dossier

Aéronautique et Défense



Vos luttes dans la région

Pour l'emploi, le développement régional

Vie syndicale

Europe, International

Santé Travail

Syndicalisme et handicap

informations

N°135 • Avril 2001

Dossier

- **Aéronautique et
Défense**

Editorial

2

A la une

3

- Syléa Valéo: non à la fermeture de l'usine de CAHORS !

Vos luttes dans la région

4

- pour l'emploi: 4 avril 2001
- Santé privée
- Péchiney Marignac (31)
- Abattoirs (32)

Dossier

- Ensemble pour l'emploi.....
- Quelle Défense pour notre pays
- sous-traitance aéronautique
- travailler pour vivre au pays

5/8

Vie syndicale

9

- La CGT et l'Andorre
- Sichuan

Santé Travail

10

- Syndicalisme et handicap

Brèves

11

- manifs du 1er mai
- réunion du Comité régional
- Cogitiel
- Ca de l'ASSEDIC
- initiatives 22 mai



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1F • N°135 • AVRIL 2001
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :

Martine Bernard

Tél. 05 61 23 35 52

Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Edito



Depuis plusieurs mois, le mécontentement des salariés s'exprime avec force, dans le secteur public comme dans le secteur privé, les salariés se mettent en mouvement pour leurs revendications. L'emploi, les salaires, les conditions de vie et de travail, les retraites sont au cœur de tous ces mouvements...../.....

Pour être entendu, il faut élever la voix.

Ce qui se passe ces dernières semaines dans le pays avec les plans sociaux annoncés chez Danone, Marks et Spencer, AOM/Air Liberté, Philipps, EADS, Valéo Syléa, Job,.....et d'autres encore. La liste se rallonge tous les jours ; c'est inadmissible ! !

Rien ne le justifie si ce n'est la soif de profit jamais assouvie des actionnaires qui sacrifient la vie de milliers de salariés et de leur famille à leurs dividendes. La responsabilité du gouvernement est aussi engagée.

L'annonce des mesures visant essentiellement à faire payer plus cher les licenciements est largement insuffisante et ne répond pas à l'attente des salariés ! !

Le gouvernement continue à faire la sourde oreille à l'exigence d'une nouvelle législation sociale qui affirme les droits de salariés vis à vis de ces groupes, l'arrêt des licenciements, des suppressions d'emplois et de la précarité.

L'exigence de nouveaux droits pour les salariés grandit ! C'est la raison pour laquelle le contenu de la loi de modernisation sociale en débat à l'assemblée nationale les 22 et 23 mai prochains constitue un enjeu considérable. La mobilisation et l'intervention de toutes et tous à l'occasion du débat sur la loi dite de " modernisation sociale " sont donc décisives.

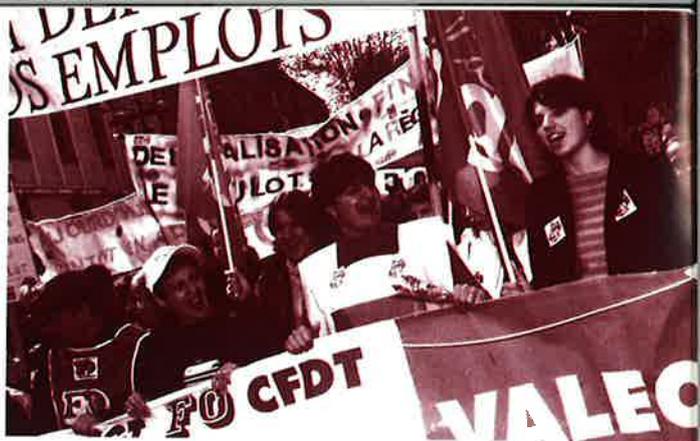
Le Comité Confédéral national de la CGT appelle les salariés à une journée de mobilisation nationale, dans l'unité la plus large, avec arrêts de travail et manifestations, le 22 mai.

Tous les salariés ont un besoin urgent de conquérir des droits d'intervention dans la gestion des entreprises et des missions de service public, et des droits en matière de contrat de travail.

Dès aujourd'hui, engageons le débat avec l'ensemble des salariés, du public et du privé et aidons-les à faire le choix d'un vrai progrès social pour toutes et pour tous.

JeanMarc AUTHIE
Secrétaire général UD32

Syléa Valéo



Non à la fermeture de l'usine de CAHORS!

Redoutée depuis plusieurs mois, cette décision choquante est inacceptable !!!

Le CCE de VALEO vient d'annoncer ce matin la fermeture des usines de VALEO/ SYLEA CAHORS dans le LOT ou près de 300 emplois sont supprimés et de VIRE dans le Calvados.

Le patron du MEDEF Monsieur SEILLIERE actionnaire majoritaire de VALEO, ferme deux entreprises de ce groupe et jette à la rue des centaines de familles comme il vient de le faire à AOM/AIR LIBERTE.

Il porte une lourde responsabilité dans ces décisions, comme le patronat du Lot qui connaissait déjà ses intentions mais n'a rien voulu dire aux salariés il y a quelques semaines lors d'une entrevue à la Chambre patronale.

Rien ne justifie la fermeture du site de Cahors: les charges de travail existent puisqu'il est prévu de les délocaliser dans d'autres pays et le savoir-faire des salariés peut

permettre la pérennité du site par une diversification des activités du groupe Valéo, voire d'autres activités.

Les résultats du groupe Valéo sont florissants, un chiffre d'affaire en progression de 18%, un résultat d'exploitation en hausse de 18% et une marge brut de + 13% en 2000: les moyens existent pour maintenir les sites et les emplois.

Il s'agit donc bien de satisfaire toujours plus les appétits des actionnaires... en l'occurrence ceux de Monsieur SEILLIERE dans le cas de VALEO.

Par ailleurs la fermeture de l'usine de Cahors, qui a perçu d'importantes aides publiques pendant plusieurs années, aurait des conséquences dramatiques pour l'emploi dans ce département ou près de 1000 emplois dépendent de son activité.

Cette décision entraînerait une

perte de 26 millions de frs de recettes pour les collectivités locales, la protection sociale, sans compter les effets sur la consommation et l'économie locale.

D'autres solutions sont possibles pour maintenir le site et les emplois c'est pourquoi la CGT invite les salariés de VALEO/SYLEA Cahors à se mobiliser et à décider dans l'unité de toutes les formes d'actions pour gagner.



La CGT appelle les salariés et les populations à participer nombreux avec toutes celles et tous ceux qui sont touchés par les plans sociaux actuels, à la manifestation du 1er Mai

pour dire **Non aux licenciements et aux fermetures d'entreprises, oui au plein emploi et au développement industriel**

27.4.2001

UD CGT LOT, CR CGT MIDI-PYRENEES, FTM

Pour l'emploi..

4 avril 2001

500 salariés des entreprises et des services publics de Midi-Pyrénées se sont rassemblés ce 4 avril, au moment de la séance plénière du Conseil Régional, qui examinait son avis sur les Schémas de Services Collectifs ainsi que sur la constitution des pays.

Ils sont les éléments clés de la nouvelle politique d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle politique affiche l'ambition de répondre aux besoins et aspirations des populations et de réduire les inégalités entre les régions.

Affirmer cette ambition que nous partageons, ne suffit pas pour

convaincre de la légitimité des choix faits, quand en même temps, le gouvernement officialise le service universel de la Poste, ainsi que la fin du moratoire sur les fermetures des services publics. Depuis l'annonce des 163 licenciements de JOB, la fermeture de l'usine SYLEA-VALEO à Cahors et la disparition de 300 emplois, l'insuffisance des mesures gouvernementales, rendent encore plus nécessaire l'intervention, l'action des salariés pour exprimer l'indignation, la colère, la volonté de vivre et de travailler là où l'on a



décidé. Dans ce contexte, nous attendons que les collectivités territoriales ne se contentent pas d'accompagner les plans sociaux, les choix d'abandons de casse, mais marquent leur volonté politique que soit développer et valoriser nos atouts industriels, c'est une condition essentielle au développement de l'emploi et nos activités.

Péchiney

L'annonce est tombée comme un couperet : fermeture du site Péchiney Marignac dans le Haut-Comminges. L'usine emploie près de 250 personnes et fait vivre toute la Haute Vallée du Comminges. Par ailleurs 400 autres emplois sont directement concernés par la sous-traitance. Seule usine du groupe à fabriquer du magnésium, sa fermeture serait justifiée par la mondialisation et la concurrence sur le marché, et la nécessité de Péchiney dont le secteur du magnésium est toujours bénéficiaire, de préserver ses marges ! Les salariés ont immédiatement réagi ! Occupation des locaux, grève, manifestation... **Avec eux, nous disons assez, assez de licenciements!** En Midi-Pyrénées 4 autres sites de Péchiney sont présents et produisent de l'aluminium, 3 dans

l'Ariège avec près de 400 salariés, 1 en Hautes-Pyrénées 200 salariés. Leurs luttes ont été nombreuses ces dernières années. Nul doute que les salariés de Marignac, avec la population sauront imposer un nouveau recul à Péchiney



reconnaissance de leur identité professionnelle. Dans le secteur santé privée, le développement de l'action, le renforcement de la Cgt dans de nombreuses cliniques privées, notamment en Haute-Garonne, a contraint le patronat de l'UHP de Midi-Pyrénées de réunir une séance de négociation le 6 avril 2001. **A suivre...**

Abattoirs (32)

Depuis plusieurs semaines les salariés des Abattoirs Beaumarchais dans le Gers agissent pour défendre leur emploi, le maintien du site de production

Santé

Depuis le début de l'année pas d'une semaine sans que l'actualité sociale ne soit marquée par la lutte et de nombreuses initiatives des personnels de la santé, infirmières, sages-femmes, pour la

Aéronautique Défense

Ce thème est au centre de la campagne commune engagée par les Comités régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées



Les perspectives de développement dans l'aéronautique n'ont jamais été aussi importantes.

Des milliers d'avions à construire par qui ? Dans quelles conditions ? Celles d'une économie moderne où les compétences, les savoir-faire des salariés sont reconnus, les conditions de travail, de salaires permettent de vivre dignement de son travail ?

Des questions légitimes des salariés, des populations de nos régions qui interpellent le gouvernement, le patronat !

En effet nos deux régions qui ont en commun des savoir-faire, des atouts industriels, des compétences, constituent le deuxième pôle français aéronautique et spatial, avec plus de 90 000 salariés. Ces formidables atouts, ce potentiel humain, industriel universitaire de recherche doivent être mis au service de la réponse aux besoins de développement dans l'aéronautique, au service d'une défense

nationale indépendante et de la diversification d'activités tournées vers des programmes civils.

C'est la condition pour développer l'emploi et ouvrir des perspectives d'avenir pour les chômeurs et la jeunesse de nos régions.

C'est une question de justice et d'avenir !

“ Ensemble pour l'emploi et l'avenir de nos régions ”

Cependant les groupes et les entreprises de l'aéronautique (EADS, Ratier-Latécoère) dans la logique libérale qui les guide, mettent en place des stratégies contraires au développement de l'emploi. Rivés sur la

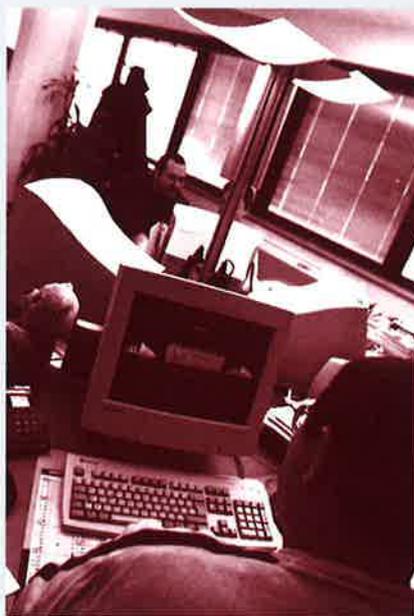
baisse des coûts salariaux et les marges des bénéficiaires, ils généralisent les heures supplémentaires, développent la précarité, délocalisent les productions.

EADS n'a pas renoncé à supprimer 2 000 emplois en France, des milliers en Allemagne, en Angleterre, c'est inacceptable !!

Dans le domaine militaire, l'État laisse les industries privées faire main basse sur ce secteur industriel pour développer le commerce des armes.

Par souci de paix, d'indépendance et de souveraineté, il est nécessaire que la fabrication et la maintenance des armes restent sous le contrôle du Parlement et donc des citoyens.

(suite page 6)



Aéronautique Défense

Quel statut du salarié ?



Quelle Défense Nationale pour notre pays ?

Tout abandon serait source de course aux armements.

Nos industries de Défense des secteurs aéronautiques ont des atouts, un potentiel technologique et humain non négligeable et reconnu par tous. Nos savoir-faire sont nos atouts, ces atouts doivent servir à répondre aux besoins de notre pays, de ses populations en terme de Défense nationale aussi bien contre des menaces politiques qu'environnementales ou d'autres sortes.

L'A380 constitue un formidable espoir, il doit devenir le moteur pour la formation et l'emploi des jeunes, pour développer de nouvelles coopérations dans l'industrie en France, en Europe et entre nos deux régions, entre donneurs d'ordres - sous traitants, équipements PME/PMI.

Il doit favoriser l'emploi, le progrès

Pour des garanties collectives des salariés de l'aéronautique et de l'espace

Le GIFAS* regroupe la plupart des entreprises aéronautique et spatiale (maître d'œuvre, équipementiers, sous-traitants) et génère en France 250 000 salariés.

Pour des intérêts financiers et/ou industriels, nous assistons à des fusions, des restructurations dans les grands groupes, obligeant les sous-traitants à renforcer leur coopération au plan local et européen. Jamais les résultats financiers n'ont été aussi probants.

Par contre il n'en est pas de même en ce qui concerne l'intérêt de l'ensemble de ses salariés.

La mise en concurrence, le chantage aux délocalisations, l'inégalité de salaires, la non-reconnaissance des qualifications, l'aggravation des conditions de travail, la précarité qui touchent des milliers de salariés

social, le développement des services publics et un aménagement harmonieux du territoire.

Ces objectifs sont possibles si les salariés, les populations de nos régions interviennent et agissent pour qu'ils s'imposent. C'est le sens de notre interpellation du patronat, des pouvoirs publics, des élus de nos régions, de notre appel à l'action et de la campagne que nous lançons.

dans la sous-traitance engendrent des inégalités sociales inacceptables.

Cela s'avère incompatible et contradictoire avec un développement industriel de haute technologie qui demande à l'ensemble des salariés un haut niveau de compétence et doit se traduire par des avancées sociales fortes.

C'est pour cela que la Cgt propose de revendiquer avec l'ensemble des salariés, auprès du GIFAS, une convention collective nationale de l'aéronautique et de l'espace garantissant pour tous les salariés l'emploi en CDI, une grille de classification commune, de meilleures conditions de travail, départs à 55 ans etc...

*GIFAS : Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales

La sous-traitance aéronautique

Quel avenir pour la sous-traitance aéronautique en Midi-Pyrénées et en Aquitaine



L'économie de nos deux régions s'est structurée autour de pôles industriels : l'aéronautique, l'agro-industrie et la pétrochimie.

C'est en quelque sorte l'épine dorsale du développement industriel. Autour de l'aéronautique s'est constitué tout un réseau de PMI-PME qui se sont développées et dépendent étroitement des commandes aéronautiques.

Dans le même temps, des filières traditionnelles disparaissent (chaussures, textile, etc.)

Le poids de la sous-traitance sur nos deux régions :

L'INSEE vient de rendre publique une enquête sur les fournisseurs sous-traitants, prestataires de service du secteur aéronautique et spatial. Enquête similaire sur nos deux régions, les résultats sont révélateurs du poids que représente cette branche. 1 164 établissements employant 48 940 salariés sont concernés.

Concentrés sur 4 pôles : Toulouse, Bordeaux, Pau/Tarbes, Bayonne. Ce poids est amplifié par le fait que près d'un tiers de ces établis-

sements fait appel à la sous-traitance (sous-traitance en cascade.)

Les restructurations européennes, une nouvelle donne pour la sous-traitance :

85% du chiffre d'affaires de ces établissements sont le fait de donneurs d'ordres français, plus de 50% viennent de nos deux régions.../...

Or, le GIE-AIRBUS n'existe plus, la sous-traitance captive non plus, et l'entreprise EADS qui l'a remplacé en fusionnant une grande partie des entreprises européennes, a décidé que c'est en Allemagne, à Munich, que serait gérée toute la sous-traitance.

A terme, cela risque d'être lourd de conséquences pour nos deux régions qui voient s'éloigner le centre de décisions.

Dans le même temps, les donneurs d'ordres ont modifié leur stratégie.

Le lancement de nouveaux modèles nécessite de plus en plus de capitaux et ils veulent faire participer financièrement les sous-traitants aux investissements.

Sous-traitance ou coopération

Dans leur nouvelle stratégie, les donneurs d'ordres veulent avoir un certain nombre de sous-traitants majeurs qui passeraient au statut de coopérant, assurant la fabrication, le financement des outillages, le développement de sous-ensembles et gérant eux-mêmes la sous-traitance nécessaire à la fabrication de ces sous-ensembles.

L'autre inquiétude que l'on peut avoir est qu'EADS mette en concurrence ces coopérants avec ses propres établissements de fabrication avec toutes les conséquences prévisibles.

On le voit, la situation est complexe alors que la sous-traitance a aujourd'hui une charge de travail importante sur le court et moyen terme, des inquiétudes existent sur le long terme et il est plus que jamais nécessaire pour la Cgt de créer des synergies entre salariés des entreprises donneurs et sous-traitants, pour défendre l'emploi et éviter que les patrons ne mettent les salariés en concurrence.

Dossier

Aéronautique Défense

(suite)

Travailler pour vivre au pays, une exigence !!

Les Comités régionaux Cgt d'Aquitaine et Midi-Pyrénées, les Fédérations des Travailleurs de l'État et de la métallurgie ont décidé d'unir leurs forces pour engager une campagne d'information et de mobilisation des salariés concernés, mais plus largement de l'ensemble de la population sur les enjeux de l'aéronautique et de la défense.

Nos deux régions recèlent de potentialités extraordinaires dans ces domaines en matière d'aéronautique et de spatial pour les années à venir, quant à la défense dans une conception plus large en terme de sécurité des populations sous toutes ses formes, elle nécessite de la dégager des lois du marché et du profit et de la mettre réellement sous le contrôle des citoyens.

Les armes ne sont pas de simples marchandises.

Que l'on soit salarié du public et du privé, retraité ou privé d'emploi, nous sommes concernés.

Ces secteurs génèrent emplois directs et emplois induits, structurent des bassins d'emplois, des moyens de communication, les taxes profes-

sionnelles contribuent à la vie sociale et au service public dans les localités.

Autant d'aspects qui amènent à des convergences réelles.

Il y a donc nécessité de se mobiliser. Dans les mois qui viennent, des initiatives dans les entreprises et les localités vont voir le jour, des débats publics seront organisés, une campagne d'affichage aura lieu.

Ce que nous voulons avant tout, c'est créer les conditions du débat le plus large avec l'ensemble des salariés, retraités, privés d'emploi. Le maintien et le développement industriel de ces atouts doivent avant tout servir l'emploi dans nos régions.

Ces secteurs représentent des créations de richesses qui alimentent l'ensemble de la vie économique et sociale de nos deux régions.

Ce sont des secteurs déterminants dans l'aménagement du territoire, en cela le MEDEF qui joue la concurrence entre salariés et

les territoires, joue la délocalisation contre l'emploi, et l'État plus préoccupé par les directives européennes en la matière, doivent savoir et prendre en compte les exigences des populations concernées, dans leur volonté de travailler et vivre au pays.

La démocratie ne peut pas être qu'une conception virtuelle que l'on agite au moment d'élections politiques. Il faut aller plus loin pour véritablement lui donner toute sa signification.

Cela nécessite choix politiques et moyens en matière de droits nouveaux pour que tous et chacun, dans la transparence, aient tous les éléments du débat pour décider ensemble. C'est ce que la Cgt Aquitaine et Midi-Pyrénées vous proposent.

Construisons ensemble pour l'avenir.

Travailler pour vivre au pays, loin d'être un slogan est une exigence que nous devons faire grandir.



Europe, International...

La CGT à la rencontre des salariés Andorrans



L'Europe sociale que nous souhaitons n'est certes pas une réalité, pourtant dire que les choses n'avancent pas serait une contre vérité.

Depuis l'adhésion de la Cgt à la Confédération Européenne des Syndicats (C.E.S.) la Région Midi-Pyrénées s'est engagée dans le Conseil Syndical Interrégional, branche régionale de la C.E.S.

Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu en France, en Espagne et en Andorre.

Le 20 avril dernier, les Unions Départementales Cgt de l'Ariège et des Pyrénées Orientales ont rencontré des salariés andorrans. Les secteurs représentés étaient :

douanes, énergie, santé-territoriaux, pénitentiaire.

Il est à noter, sans cocorico, que ces salariés ont choisi une rencontre avec la seule Cgt ; les débats de la journée du 20 avril ont mis en exergue de façon forte, ce que les Andorrans attendaient de notre centrale syndicale en particulier.

Andorre, véritable zone de non droit pour les salariés, a un grand chemin à faire en ce domaine, mais la conscience de classe clairement exprimée par les salariés andorrans, augure bien des avancées futures. Bien sûr, ils sont très demandeurs d'informations, esouhaitent s'appuyer sur

notre expérience.

Déjà des rendez-vous sont pris pour l'Ariège : rencontre début juin à Pamiers avec des salariés de la santé pour mettre au point un module de formation syndicale adapté, et le 8 juin, une délégation Edf-Gdf montera en Andorre pour, là aussi, mettre au point une formation.

Ce que nous retenons surtout de cette journée de rencontre, c'est la camaraderie, la sympathie, la convivialité, mais surtout, une volonté exprimée fortement d'avancer ensemble.

●●●●● Chine: des défis, pour le syndicalisme

Une délégation du Comité régional Cgt Midi-Pyrénées a séjourné en Chine du 8 au 13 avril 2001, dans le cadre des coopérations engagées depuis 1998 avec l'Union Syndicale du Sichuan.

Elle était composée de René GADESSAUD, secrétaire général de l'Ud Cgt du Lot, Anne MILLAN secrétaire Ud Cgt du Tarn, Gérald VEIRIER animateur régional Cgt Métallurgie.

Comment imaginer le pays ou vit un cinquième de l'humanité...

Nous avons pu mesurer lors de

notre séjour, l'immensité dans tous les domaines de pays où vit un cinquième de l'humanité (1,2 milliards d'habitants), les évolutions considérables qui se sont produites en un demi-siècle pour le peuple chinois, depuis sa révolution et sa lucidité à aborder le prochain millénaire, face aux enjeux de la mondialisation.

Leur culture, leur histoire, leur civilisation, leurs coutumes, si différentes pour nous, sont d'une extrême richesse, leur syndicalisme est à cette image, il peut nous surprendre et ne peut être compris que dans ce contexte là.

Ces échanges et coopération syndicales entre nos deux organisations, ne peuvent que mieux tisser des liens d'amitié et de solidarité entre nos deux peuples, et sont sources de compréhension, de paix, d'universalité à l'entrée de ce troisième millénaire.

Des propositions entre nos deux délégations devraient se concrétiser dans les mois à venir, dans le domaine syndical et culturel associant nos syndicats afin d'élargir nos contacts et nos connaissances.

Syndicalisme et handicap



Une première pour le comité régional, la signature d'une Convention régionale CGT-AGEFIPH

L'obligation d'emploi des 6% de travailleurs handicapés et assimilés, instituée par la loi du 10 juillet 1987, n'est pas respectée dans la plupart des entreprises de plus de 20 salariés.

L'inaptitude au poste est bien souvent la cause d'un licenciement pour les salariés concernés. L'obligation de reclassement, le maintien dans l'emploi ne sont pas aujourd'hui effectués dans bien des entreprises.

Les informations obligatoires que doit communiquer l'employeur au C.E., C.H.S.C.T., D.P. sur l'emploi

des personnes handicapées et l'a-

daptation des postes de travail ne sont pas, dans beaucoup d'établissements délivrées.

Le Comité régional Cgt a décidé de conclure avec l'AGEFIPH une convention qui nous donne les marges de :

- travailler avec 70 syndicats d'entreprises sur ces questions,
- permettre l'organisation de 18 journées d'Études Régionales au sein des départements de la Région Midi-Pyrénées,
- approfondir la réflexion et la formation syndicale au cours d'un stage régional de 5 jours.

Un membre de notre organisation sera affecté à temps plein à ce travail de terrain.

Au cours des 12 prochains mois, le Comité régional va donc solliciter les bases syndicales de la Cgt pour engager cette activité.

La première journée d'Étude aura lieu le 5 juin 2001 à Cahors.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le Comité régional Cgt au 05-61-23-35-52

La loi du 10 juillet 1987

La loi fait obligation aux entreprises de vingt salariés et plus et aux trois fonctions publiques d'embaucher un quota minimum de 6% de leur effectif de personnes handicapées.

Les bénéficiaires sont notamment les handicapés classés par la Cotorep, les personnes atteintes d'une incapacité partielle permanente (Ipp) au moins de 10%, les victimes de guerre.

Pour s'acquitter de cette obligation, les entreprises peuvent à leur choix :

- embaucher,
- sous-traiter au travail protégé (à hauteur de 50% de l'obligation) ;
- conclure un accord d'entreprise ou de branche sur l'emploi des travailleurs handicapés ;
- verser une contribution à l'AGEFIPH. Les fonctions publiques sont dispensées du versement.

L'AGEFIPH recueille les contributions et doit les utiliser pour développer l'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaire. Son programme doit être approuvé par le ministre du Travail



● Manifs du 1er mai :

Elles ont revêtu un caractère particulier dans notre région, compte tenu de l'annonce des fermetures de site de production. Elles ont rassemblé :

4 000 manifestants à Toulouse, 1 200 à Cahors, 720 dans les Hautes-pyrénées, 400 dans le Tarn, 250 en Ariège...

● Cogitiel :

Un dispositif de connaissance et de gestion informatique de tous les adhérents de la Cgt, mis au point par la confédération. Mise en application dans le Lot, en Haute-Garonne, sa mise en œuvre à une plus grande échelle sera l'objet d'une réunion régionale le 15 mai à Cahors.

● 22 Mai 2001:

Dans le cadre de l'appel du CCN à une journée de mobilisation exceptionnelle, le jour de l'ouverture du débat à l'assemblée nationale sur la loi de modernisation sociale, afin de réaffirmer les exigences des salariés, les initiatives

● Réunion Comité régional

Il a examiné l'activité du C.E.S.R., et le renouvellement des représentants de la Cgt dans le cadre du renouvellement de l'assemblée qui doit intervenir à l'automne.

Renouvellement, rajeunissement, féminisation ainsi que le lieu de l'activité Cgt au C.E.S.R. et notre démarche revendicative, ont été abordés.

Un dossier spécial sera publié dans le bulletin régional de juin 2001.

s'organisent, dans les Hautes Pyrénées l'appel a été diffusé et l'assemblée générale des militants du 10 mai décidera de la forme de l'initiative départementale. Dans le Tarn une manifestation aura lieu à Albi à 15h30

● Ariège 19 mai :

Une nouvelle initiative d'action pour la défense des Services publics en Ariège aura lieu le 19 mai à l'appel de l'UD Cgt

● Assedic Midi-Pyrénées :

Les représentants de la Cgt au CA de l'ASSEDIC Midi-Pyrénées ont été renouvelés, il s'agit de:

- titulaires : **M. MARTY** UD81
A. DEPUILLE UD12

- suppléant : **D. DOSSO** UD 31

Membre du bureau **M. MARTY**

Le paritarisme en action

Plus de 60 administrateurs Cgt
siègent dans les conseils d'administration de l'AG2R



Leader dans le domaine de la prévoyance complémentaire des salariés, le groupe AG2R s'efforce aujourd'hui encore, au travers de ses caisses de retraites non-cadres (ARRCO) et cadres (AGIRC), de ses institutions de prévoyance, de ses mutuelles, de sa compagnie d'assurance et de ses structures de tourisme, d'améliorer la protection sociale des salariés et des retraités. Le groupe AG2R et ses 2200 salariés, présents dans plus de 60 délégations et dans 250 permanences, sont chaque jour à l'écoute des besoins des entreprises, des salariés et des retraités.

Ses conseils d'administration sont paritaires, les salariés et les employeurs cotisants y sont représentés. Plus de 600 administrateurs nationaux et régionaux gèrent le groupe AG2R. Fort de cette gestion paritaire, le groupe AG2R contribue au mieux être de tous dans un esprit de solidarité.

Plus de 23 milliards d'encaissements,
plus de 350 000 entreprises
et 4 millions de salariés et retraités
font confiance au groupe AG2R.

6 place Henry Russel, 31 400 Toulouse
téléphone: 05 61 36 33 33 - fax: 05 61 36 33 99 - www.ag2r.com